## **CR réunion Quartier Gare 6 octobre 2020**

La réunion se déroule dans la salle Mosaïque des Partages à 18h30

En raison du COVID-19, la réunion se tient en petit comité avec masque et aération de la salle.

*Sommaire* :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° | Mots clés | Répondu  O / N | Rappel |
| 1 | Sécurité et délinquance dans Fonsorbes | O | **0** |
| 2 | Déchets dans le fossé chemin des Carrelasses | O | 0 |
| 3 | modifications du nouveau PLU | O | **0** |
| 4 | Résultat de la démoustication | N | **2** |
| 5 | Stationnement de vans côté Est du lac | O | 1 |
| 6 | reprise voirie / espaces verts de la rue des Jardins | O | 1 |
| 7 | Démission du Président et nouveau bureau | N/A |  |
| 8 | Questions diverses (pendant la réunion) | O |  |

Abs excusés : philippe ROCHE et Renée VILROBE, Bertrand Cazaubon, Jean Gil, Séverine Bérard.

présents : Mme le Maire Françoise Siméon, Claude Huet, Alain Brunel, Jean Paul Rodriguez, Sandrine Marnac, Francis Rogalle, Franck Bequet, Aymé perea, Thierry Parapel, Desfrançois Joelle (nouvelle membre), Magali Beaufort(Présidente sortante), Agnès Guijarro (Secrétaire sortante), Daniel Viguier (co Président sortant).

En raison de l’intervention de Mme Le Maire, la question 7 sera débattue en fin de Conseil, après les questions diverses qui lui seront posées et la fin de son intervention :

Question 1 :

Sécurité et délinquance dans Fonsorbes

La délinquance inquiète les habitants, en rapport avec les 2 derniers événements récents. Pouvons nous obtenir un état, ou une réunion avec la gendarmerie ?

*réponse et dialogue avec Mme Le Maire :*

*Une réunion avec la gendarmerie est prévue le 22 octobre avec les 4 référents (M. Beaufort, A.Brunel, S. Marnac, B. Cazaubon). Autorisation est donnée pour T. Parapel et J. Desfrancois qui se proposent référents. L’été fut calme dans ce quartier sauf un cambriolage et une agression grave. En lien avec l’agression, 1 RDV avec Alteal est planifié puis la mairie reprendra RDV avec les habitants de la rue Leo Lagrange. Un courrier écrit par le collectif de cette rue a été transmis à la mairie énumérant les différents points à traiter sur cette rue. La question sur un accord tripartite a été évoquée (il n’y a jamais eu de convocations, ni validation de la préfecture ?)*

Question 2 :

Déchets dans le fossé chemin des Carrelasses : les déchets sont continuellement jetés (et ramassés par nous !) dans le fossé du chemin des Carrelasses, et ailleurs: canettes, bouteilles, emballages de restauration rapide, etc...

C'est d'un incivisme inexcusable.

Solutions ? verbalisation par la Police Municipale ?

Il y a bien des panneaux à l'entrée de la commune, très bonne initiative d'ailleurs,

y rajouter une ligne "sanctions" avec référence d'un arrêté ?

*réponse et dialogue avec Mme Le Maire :*

*La PM peut verbaliser si elle le voit ou trouve les contrevenants. C’est une impuissance ici comme dans toutes les communes. De nombreuses poubelles ont été installées sans effet positif. Si un flagrant délit est constaté et les démarches de recherches de propriétaires sont effectuées, seul un rappel à l’ordre pourra être engagé. Les prises de photos sont évoquées mais dangereuses.*

*L’association Tri bord se mobilise régulièrement 2 à 3 fois par semaine et merci à eux. Est évoqué par le comité EcoRun (qui dans le passé s’est mobilisé), ou penser à une démarche du comité de quartier ? Mme Le Maire avertit que l’organisation serait difficile à coordonner sur un plan communal, les petites zones seraient possible, en groupe ou avec des associations : voir avec l’Agenda 21 et Martine Vitet. Le , comité propose d'associer peut être les écoles ?*

*Mme Le Maire rappelle que pour les propriétaires de chien, au delà d’un rappel, la verbalisation est désormais demandée grâce à des arrêtés (chien attachés dans toute la commune, déjections ramassées). Les distributeurs de poche sont vides, rappelle une habitante. La question est posée quant à les remettre en fonction. Mme Le Maire que ce mobilier urbain serait donc à changer pour sécuriser le vol de poche, mais cela est trop onéreux pour le moment.*

Question 3 :

modifications du nouveau PLU

A quand les modifications du nouveau PLU comme promis par l’équipe municipale actuelle ?

*réponse et dialogue avec Mme Le Maire :*

*Le lancement de la modification sera voté en novembre, (coef biotop et autres). Enquêtes publiques, commissaire enquêteur, …. une fois ces étapes passées, il devrait pouvoir être acté pour 2eme semestre 2021. La problématique de refus de piscine, garage est connue et reconnue. Ce PLU actuel était pour éviter les gros complexes immobiliers dans l’immédiat et un assouplissement pour les particuliers devrait être possible. Mme Le Maire explique la démarche du PLU actuel : “Gêner les uns sans contraindre les autres”.*

*Un habitant du quartier pose la question sur la création de logements sociaux : 30 à 40 % de logements sociaux sont exigés dans chaque projet. Fonsorbes est à 13,9% de logements sociaux au lieu de 20 %. La commune ne peut pas obliger les divisions en 2 ou 3 lots d’un seul terrain pour obtenir un logement social. Une exonération est accordée pour Fonsorbes pour 2 ans encore renouvelable car loin du bassin d’emploi et pas de réseaux de transport qui amènent au bassin d’emploi. La mairie est en communication avec les bailleurs sociaux qui souhaitent vendre. priorité est donnée aux locataires mais ce logement sortira in fine du décompte de logements sociaux.*

Question 4 :

Résultat de la démoustication

Où en est on des résultats de la démoustication qui devait être effectuée cet été ? Avez vous été en relation avec d’autres communes à ce sujet ?

*réponse et dialogue avec Mme Le Maire :*

*Nous n’avons toujours pas le droit d’utiliser des insecticides, c’est interdit par l’ARS. Cette année les sites larvaires sur les bassins de rétention ont eu 6 passages de traitements larvicides. Question est posée sur la localisation de ces bassins traités, le rayon d’action du moustique étant de 150 m. Question est posée sur les réserves d’eau aux jardins familiaux et dans le fossé.*

*Mme Le Maire n’a pas de retour sur cette expérience, il faudrait aussi voir avec les communes avoisinantes. Les nids à pipistrelles et mésanges ? bon résultat pour les mésanges, le taux d’occupation des nids de pipistrelles n’est pas connu de Mme le Maire.*

Question 5 :

Stationnement de vans côté Est du lac

A Bidot il a été constaté que des vans stationnaient au bord du lac (côté Est du lac), et la semaine d’après plus rien, sauf des détritus ; comment ces gens peuvent-ils entrer sur le site de Bidot et qui gère cette situation ?

*réponse et dialogue avec Mme Le Maire :*

*La mairie doit gérer ce problème: un panneau interdisant leur stationnement va être posé afin de pouvoir verbaliser. A. Brunel pense que les vans passent par Frouzins en longeant le bois contiguë à frouzins et font du camping sauvage en dehors des parkings aménagés. Mme le Maire demande à obtenir si possible la localisation indiquée sur une image de photo localisation.*

*Pour info : Fonsorbes, Plaisance du Touch et Frouzins ont commencé une concertation commune pour harmoniser (panneaux, etc..) et reconnaître les 3 parcelles des communes en zone protégée et qualitative.*

Question 6 :

reprise voirie / espaces verts de la rue des Jardins

Les habitants de ce clos souhaiteraient une réponse à leur courrier de la part Mme le MAIRE (LRAR du 26/06) ou de son nouvel adjoint à l'urbanisme M. BRIANTAIS pour la rétrocession des parties communes de notre lotissement.

*réponse et dialogue avec Mme Le Maire :*

*la rétrocession va être validée au prochain CM du mois de novembre.*

Sujet 7 :

Démission du Président et nouveau bureau

En raison de sa participation en tant que Conseillère Municipale, la Présidente actuelle ne peut conserver son poste. Le bureau se doit d’être réélu.

En l’absence de candidats aux postes de Président et Secrétaire, un report de cette démission serait envisageable jusqu’au prochain rendez vous afin d’obtenir des postulants.

Joelle Desfrancois se propose en tant que Présidente, élue à l’unanimité.

Daniel Viguier se propose en co président, élu à l’unanimité.

Agnès Guijarro se propose en secrétaire, élue à l’unanimité.

Questions et remarques diverses :

*Nid de poule dans le chemin des carelasses à signaler dans le virage, dangereux.*

*réponse et dialogue avec Mme Le Maire : C’est noté, cependant une simple réparation de ce nid de poule ne tiendra pas, il va falloir regarder une réfection peut être plus globale de cette portion.*

Durant l’été certaines maisons ont présenté des fissures :

*réponse et dialogue avec Mme Le Maire : La préfecture ne reconnaît le statut de catastrophe naturelle sur Fonsorbes cette année.*

Annonce : Réunion sur le fonctionnement des comités de quartier Jeudi 10 décembre

Prochaine réunion : 12 janvier 2021 avec galette et crêpes, demande sera faite à la mairie si elle peut fournir une boisson. Chacun amènera son verre.

Fin de la réunion 20h

Bien cordialement,

Magali Beaufort

Ex Présidente CQ Gare